

DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE

SAISON 2018 - 2019



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

20 Septembre 2019

BONCHAMP les LAVAL

District de Football de la Mayenne

91 avenue Pierre de COUBERTIN

BP 92015

53020 LAVAL Cedex 09

**Association déclarée à la Préfecture de LAVAL le 25 juin 1976 et
publiée au Journal Officiel le 16 Juillet 1976 sous le N° 2173.**

19 H 00 : Vérification des pouvoirs et remise des dossiers clubs

19 H 30 : Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président M. Guy COUSIN

Les opérations de pointage des délégués des clubs permettent de constater que le quorum fixé statutairement (art.15.5.3) est atteint pour que toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, puissent valablement être délibérer.

Président de séance : Monsieur Jean-Paul NOUVEL

Secrétaire de séance : Monsieur Benoît LEFEVRE

M. Guy COUSIN :

Accueille : M. Serge MILON, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Mr Didier ESOR, Président délégué de la Ligue de Football des Pays de la Loire et Mr Michel DEROUET Secrétaire Général du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Excuse : M. Olivier RICHEFOU président du Conseil Départemental, M. Gérard DUJARRIER Conseiller Départemental, président de la commission jeunesse, sport, tourisme, culture et patrimoine et les membres du comité directeur du District 53.

Clubs présents

Club Libre :

Alerte Ahuillé, US La Bigottière Alexain, FC Ambrières, AMS Andouillé, US Argentréenne, US Aronnaise, FC Astillé-Cosmes, US Athée, ES Averton, ES Azé, AL.SP Ballée, US Ballots, FC Bazougers, ES Beaulieu sur Oudon, Es Bonchamp les Laval, AM.S Boucannaise, Brecé SP, AS Brée, Chailland Sports, Us Changéenne, US Chantrigné, FC Château-Gontier, Ancienne Château-gontier, AS Chartres la Fôret, AS Chemazé, Us Cigné, AS Contest Saint-Baudelle, JS Coudray, CTE DES S Courbeville, E.S Craonnaise,US Désertines, US Entrammaise, L'Érnéenne, C.A Evronnaise, US Forcéenne, US Fougerolles du Plessis, FC Bierné-Gennes, FC Gorrion, AS Grazay, AS Grez-en-Bouère, CS Javron-Neuilly, ES Les Bleuets de Juvigné, Asl L'Huisserie, As La Baconnière, Us La Bazoge Montpinçon- Belgeard, Chemere la Bazoge, AS La Chapelle Craonnaise, AS La Dorée, FC La Selle Craonnaise, AS Roaldérienne, A.G Laigné, FC Landivy Pontmain, FC Larchamp-Montaudin, FC Lassay, SLMFC, FA Laval, ASPTT Laval, Finances Laval, AS Laval Bourny, US Réunionnaise, AM.S Le Bourgneuf, SC Hamois, US Le Horps, Le Pas Sport, US Livré la Touche, AS Loigné sur Mayenne, FC Ruillé-Loiron, Louverné Sports, ESP S Maisoncelles, ES Marcillé-La Chapelle, AS Martigné sur Mayenne, FC Stade Mayennais, FC Ménil, US Méral-Cossé, AS Meslay du Maine, OL Mézangers, ASOM Montenay, ASL Montigné le Brillant, FC Montjeannais, USC Pays de Montsurs, Moulay Sport, AS Neau, Nuillé Sport, AS Oisseliennaise, US Parigné sur Braye, AS Parné, ES Pommerieux, SLC Port-Brillet, US Pré en Pail, ES Quelainaise, US

Renazéenne, JA Soulgé/Ouette, , AS St Aignan /Roe, US ST Berthevin, AMS St Brice, ES St Christophe du Luat, US Dyonisienne, JG St Denis de Gastines, AS St Fort, AJS Frambaldéenne, Voltigeurs St Georges Buttavent, US St Germain le Fouilloux, US St Mars sur Colmont, Hermine St Ouennaise, CS St Pierre des Landes, AS St Pierre des Nids, US St Pierre la Cour, US St Germain Vallée d'Orthe, US St Quentin des Anges, AS St Martin du Limet, Ste Gemmes Sports, FC de La Charnie, AS Vaiges, AS Vautorte, US Pays de Juhel, US Villiers Charlemagne, CA Voutréen.

Club Futsal:

AS Laval Nord, Bazougers Futsal, Villaines Futsal, Etoile Lavalloise Futsal.

Club Loisir :

Aron Futsal, PEPS, AS Crédit Mutuel, ESTACA, AS Gys,

Clubs absents

Club Libre:

AS Argenton Notre Dame, ES Vaudaigu, As Chalon du Maine, FC Chammes, Francs-Sonneurs Champgenéteux, AS Charchigné Chevaigne Le Ribay, US Chatillonnaise, E.Bleue Commer, AS Congrier, US Fromentières, AS Jublains, US la Chapelle Anthenaise, US La Pellerine , US Lavalloise, JS Maghreb, Laval CLEFF, FC Laval, US Le Genest, JA Lignières Orgères, AS Louvigné, FC Loupfougères, US Simplé Marigné Peuton, ASPOG St Georges du Fléchar, US St Jean sur Mayenne, US St Jean sur Mayenne Loisir, FC St Jean sur Erve, A Cuillé St Poix,

Club Futsal:

AS St Jean Futsal, Gorrion Futsal, Thevalles Futsal.

Club Loisir :

AS Arobas Figecal, SPL Serap, ASSC CIL, AP Centre Hospitalier, AS Alliance industrie Métallurgique, AS Beauplet, AS Carrefour, AS Crédit Foncier, AS Sapeurs-Pompiers, AS Gazelec Laval, AS Immaculée Conception, AS instituteurs Publics, AS La Mayenne, AS Mayenne Habitat, AS Valeo, ASC Lycée Agricole, CS Mann-Hummel, Santé de la Mayenne, Entente Leclerc, Ent. Crédit Agricole, Meduane-Habitat, SPL Salmson, SL Lactalis, US TUL, Laval Cosem, AS Tenneco, SL Gruau, AM SP St Berthevin, FC Etitel Réseaux, SL Thales.

Intervention des invités

Mr Gwenaël POISSON, Maire de la commune de BONCHAMP les LAVAL, remercie le District d'avoir choisi sa commune pour la tenue de son assemblée générale annuelle. Après avoir évoqué les nombreux atouts de sa commune, il rappelle la vitalité de la vie associative dans sa commune.

M. Alain HUTTER président de l'ES BONCHAMP après avoir remercié le District de sa venue présente son club, ses licenciés, ses équipes. Il remercie tous les membres, joueurs, dirigeants et bénévoles, pour leurs implications dans la bonne marche de l'ES BONCHAMP.

Une minute de silence est ensuite observée à la mémoire de ceux qui nous ont quittés au cours de la saison 2018/2019.

Assemblée Générale Ordinaire

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille dix-neuf
Le 20 Septembre
À 19 h30

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le conseil d'administration en date du 30 Aout 2019.

L'assemblée est présidée par M. Jean-Paul NOUVEL Vice-Président délégué du District de football de la Mayenne.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents.

Ladite feuille de présence permet de constater que 126 clubs présents ou représentés sur les 192 convoqués soit 70% des clubs présents.

En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum requis, soit 80,90% des voix, peut valablement délibérer.

Le secrétaire général rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Accueil
- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
- Approbation du PV de l'AG du 14 septembre 2018.
- Rapport moral du président.
- Élections des délégués aux AG de la LFPL.
- Rapport d'activités du secrétaire général.
- Compte-rendu financier de la saison 2018/2019, ainsi que du rapport du commissaire aux comptes.
- Modifications réglementaires.
- Intervention des Conseillers techniques 53.
- Précisions sur les lois du jeu.
- Intervention des invités.
- Questions diverses.

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 septembre 2018 publié sur le site internet le 21/11/2018.

Aucune observation n'étant effectuée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Allocution du Président

Monsieur le Maire,
Monsieur le Représentant de la DDCSPP
Monsieur Le Président Délégué de la LFPL
Mesdames et Messieurs les représentants des clubs

Licences :

Cette saison 2018/2019 a été marquée par la hausse globale du nombre de nos licenciés. Cette hausse est inégale et certaines catégories plus performantes ont compensé la perte enregistrée dans les autres. Et pour la première fois dans l'histoire de notre district nous avons atteint la barre des 1000 licenciées féminines pratiquantes ! C'est un vrai succès qui augure bien de l'avenir. Au-delà de la satisfaction d'avoir dépassé cette barre symbolique, c'est également de meilleures chances de pérennisation des pratiques à tous les niveaux. Des équipes seniors verront le jour et seront alimentées par les arrivées successives des U15, U16, etc. Et avec l'engouement provoqué par le succès de la coupe du Monde Féminine, le chiffre sera très probablement dépassé pour la saison à venir. Veillons, veuillez toutefois à faire en sorte que la première licence de ces filles soit suivie de nombreuses autres en leur offrant des conditions de pratique attractives.

Équipes

Le nombre d'équipes engagées dans nos compétitions est globalement stable. Mais il stagne et n'augmente donc pas. Le challenge consiste donc à élargir notre offre de pratique pour conserver les licenciés qui souhaiteraient arrêter, mais également pour donner envie d'un retour à ceux dont l'arrêt est plus ancien. Nous avons ajouté il y a 2 saisons une pratique dite Loisirs. Dire que c'est une franche réussite serait mentir. Nous avons attiré des équipes mais en nombre encore insuffisant. Nous savons que la demande de pratique diversifiée existe, la difficulté est de trouver les bonnes formules qui feront le plus de satisfaits. En cours de saison, nous solliciterons votre avis sur l'organisation d'une pratique à 8. Je suis convaincu de sa pertinence et de son adéquation avec les attentes de nos clubs et de nos licenciés. Mettons cela en œuvre tous ensemble sans craindre de briser les réticences culturelles anciennes quant à cette pratique. Elle a du succès ailleurs, aucune raison qu'il en soit différemment chez nous.

Et gardons toujours à l'esprit, que s'adapter c'est au-delà d'une opportunité, c'est une obligation.

Compétitions

Cette saison passée a été la première des compétitions unifiées au sein de notre nouvelle Ligue. Signalons et soyons fiers d'avoir été capables de mettre en œuvre cette unification, quand on sait le nombre de ligues fusionnées qui n'ont pas encore achevé totalement cette intégration.

Sur le plan des résultats, nous avons connu la satisfaction de voir se maintenir 4 équipes de R1 et une autre d'accéder à la N3. Ce n'était pas gagné d'avance au début du championnat mais pourtant ces équipes l'ont fait. Bravo à elles.

En R2, réussites et échecs se sont côtoyés. Souhaitons que cette saison un ou plus de nos représentant puisse accéder à la R1.

En R3, et comme c'était prévisible, nos équipes ont été plus en difficulté. Nous avons rencontré un mouvement de mécontentement en début de saison par rapport aux

déplacements et ensuite, le terrain a parlé. Beaucoup ont souffert mais tous ont fait le maximum. Et presque toutes nos équipes ont mentionné que la découverte de nouveaux adversaires, de nouvelles installations avait largement compensé les désagréments. Espérons que cette saison soit plus clémente et que les résultats soient plus favorables.

Animations autour du Football Féminin

Cette saison écoulée a été rythmée par les animations construites autour de la Coupe du Monde Féminine. Notre district y a pris toute sa place, tout d'abord en accueillant l'Equipe de France à Laval mais également en organisant ou en accompagnant des initiatives de vos clubs. Vous avez, comme moi, pris un grand plaisir à voir cette ferveur autour des rencontres et le caractère convivial qui régnait autour des terrains. Je reviendrai sur ce point en fin de notre AG.

Offre D3 et D4

Au cours de cette saison nous avons initié une réorganisation complète de nos compétitions de D3 et D4, ainsi que des coupes, réorganisation qui prend effet maintenant. Rappel historique sur la démarche qui a présidé à ce changement : en janvier, février nous vous avons exposé nos motivations et nos orientations au cours de 2 réunions. Au cours de celles-ci, vous avez formulé des remarques. Ces remarques, nous les avons intégrées et en avril vous avez été consulté sur le projet définitif. A une très large majorité vous avez accepté la mise en œuvre de ce changement. Cet accord de votre part est la concrétisation de la pertinence de notre démarche : débat, écoute et ensuite décision. C'est aussi le signe de notre capacité collective à nous adapter. Je tiens à vous remercier de votre participation à la bonne tenue de ces réunions et à ce débat riche et constructif.

Services civiques

La saison écoulée a été la première de notre gestion des services civiques pour le compte des clubs. A la demande de la DDCSPP, nous avons pris à notre compte la gestion de ces jeunes. Nous avons accepté en voyant l'intérêt de cette démarche : c'est une aide à vos clubs en prenant en charge une bonne partie des formalités administratives, mais également une meilleure visibilité sur l'activité de ces jeunes au sein de vos clubs. Pour bon nombre d'entre eux, cette première expérience est marquante et constitue un atout au moment de l'entrée dans la vie active. Je compte sur vous pour la poursuite de la réussite de ce dispositif.

Comportements

Même si j'ai hésité avant d'évoquer le prochain sujet il est de mon devoir d'en parler. Trop souvent, au cours de la saison écoulée, le personnel du district, plus rarement moi-même, a été victime de comportements totalement excessifs. Devant une décision défavorable, une réponse négative, nous avons été confrontés à des propos désobligeants. Les demandes d'interrogation donnent lieu à des courriers ironiques, agressifs, accusateurs et manquent singulièrement de mesure et de retenue. Comme si les règles les plus élémentaires de politesse et de courtoisie n'avaient plus place dans notre sport. Mesdames et messieurs les présidents et représentants de club je vous demande de garder à l'esprit que la pondération et la retenue n'ont jamais empêché de faire avancer les choses. Je suis disponible, comme l'est le personnel de notre district, pour répondre à vos légitimes demandes, nul besoin de faire preuve d'excès. Je vous en remercie pour la saison à venir, et les suivantes.

Le secrétaire général met à la délibération l'allocution du président. L'assemblée générale décide d'adopter la situation morale de l'association présentée par Mr Guy COUSIN président du District de Football de la Mayenne.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Élection des délégués du district Aux AG de la Ligue de Football des Pays de Loire

Explications sur le rôle de ces délégués représentants les voix de l'ensemble des clubs dits « de District » aux assemblées générales de la LFPL.

Présentation des 3 candidats pour représenter nos clubs lors des votes aux assemblées générales de la LFPL pour la saison 2019/2020.
Ces candidatures ont été validées par la CSOE lors de la réunion de cette commission du 3 septembre 2019.

Élection des 3 titulaires réalisée sous le contrôle de la CSOE.

Michel GARNIER, président de la commission de surveillance des opérations électorales expose auprès de l'assemblée les modalités de l'élection.

L'assemblée a choisi d'élire les membres à main levée.

Résultat de l'élection des Élection des délégués du district Aux AG de la Ligue de Football des Pays de Loire

TITULAIRES	Nombre de voix obtenues
Pascal PERRET	847 / 847
Serge DERROUULT	847 / 847
Franck TESNIÈRE	847 / 847

Les Délégués représentants les clubs de District sont donc élus à la majorité absolue.

Aucun délégué suppléant ne s'est présenté.

Compte-rendu d'activité du secrétaire général

Le rapport d'activité du District de Football de la Mayenne de la saison 2018-2019 a été rendu public sur le site internet du District le Jeudi 11 septembre 2019, onglet « **Documents** » à la rubrique « **Procès-verbaux** ».

En remplacement de la lecture des chiffres et de graphiques, un film retraçant les moments forts de la saison a été présenté.

Compte-rendu financier du trésorier général

Compte-rendu financier de l'exercice 2018/2019 comptes arrêtés au 30 juin 2019.

Le Trésorier général du District de football de la Mayenne, Claude BARRÉ présente un diaporama et expose les résultats financiers de l'exercice écoulé.

Le compte de résultat fait état des produits d'exploitation qui s'élevaient à **496 459 €**, les charges d'exploitation étant de **499 407 €** est fait apparaître un résultat positif de **2662 €**. Les Clubs valident d'affecter ce résultat au report à nouveau.

Le total du bilan se monte à **501 560 €**.

Il a été communiqué aux clubs un document détaillant le compte de résultat d'exploitation et le bilan.

Le Trésorier Général du District,

Claude BARRÉ



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels du District de Football de la MAYENNE

DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE

91 Avenue Pierre de Coubertin

53000 LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice allant du 01/07/2018 au 30/06/2019

Exercice clos au 30 juin 2019

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2019, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE – 91 Avenue Pierre de Coubertin – 53000 LAVAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport, la justification de nos appréciations, les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.
- Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de direction. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons été conduits à :

- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe,
- Vérifier la comptabilisation des subventions reçues au titre de l'exercice,
- Vérifier la comptabilisation des autres produits de fonctionnement,
- Réaliser et exploiter les réponses aux confirmations bancaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exposée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Laval, le 05 septembre 2019

Le Commissaire aux comptes,

ALTONEO AUDIT

Noémie CRUARD

Approbation des comptes et affectation du résultat

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport annuel du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée à unanimité.

Le trésorier propose l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice clos le 30 juin 2019 de la manière suivante : affectation au report à nouveau.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée à l'unanimité

Présentation du budget prévisionnel 2019/2020

L'assemblée générale prend connaissance du budget prévisionnel présenté pour l'exercice 2019/2020. Celui-ci s'équilibre à hauteur de **496 459 €**.

Aucune remarque n'est formulée suite à cette présentation.

L'assemblée générale donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice.

Présentation des modifications réglementaires

- Statuts du District : Suite à des modifications des statuts de District par l'assemblée générale fédérale du 8 décembre 2018, une présentation est faite aux clubs. Aucune remarque est observée.
- Règlement Intérieur : Les modifications du règlement intérieur ont nécessité une présentation à l'assemblée générale. Aucune observation n'a été formulée.
- Statut de l'arbitrage : il est fait une rapide relecture de l'article 41.1, aux clubs présents, notamment les sanctions sportives et les nouvelles dispositions LFPL. La proposition du Comité de Direction est d'étendre l'obligation à la D3 celle existant déjà pour la D2. Après un vote de l'assemblée, la proposition est acceptée. La mise à jour sera faite.

Intervention de Christophe CHESNAIS

Christophe CHESNAIS, présente les règles des lois du jeu qui sont entrées en application pour cette saison 2019/2020. Les vidéos présentées permettent à l'assemblée de mieux appréhender les modifications et les points essentiels à diffuser auprès des pratiquants.

Intervention de l'Équipe Technique du District 53

Arnaud BULENGER et Mathieu AIRAULT, présentent conjointement les actions techniques de la saison 2018/2019 et les actions de formation pour la saison 2019/2020. Ils ont commencé leurs interventions en félicitant les clubs Labélisé puis sur le l'intérêt du centre de perfectionnement du gardien de but.

Intervention de Michel DEROUET, Secrétaire Général du CDOS

Le secrétaire général du Comité Olympique et Sportif de la Mayenne a axé ses propos sur l'état d'esprit qui doit régner autour des terrains de sport. Mr DEROUET a projeté les clubs mayennais vers l'évènement sportif qui nous attends en 2024, les Jeux Olympiques. La Mayenne se proposera d'être terre d'accueil des délégations.

Intervention de Didier ESOR, Président délégué de la Ligue de Football des Pays de la Loire

Le président délégué de la LFPL est revenu sur la campagne promotionnelle du département de la Mayenne. Le District est numéro 1 en indice de rayonnement sur le territoire et que cette performance se devait être une force pour maintenir la pratique du sport le plus populaire en territoire rural. Il a fait remarquer que des efforts étaient entrepris sur les infrastructures sportives et notamment sur les terrains synthétiques. Un axe d'amélioration sera à trouver sur la formation des éducateurs.

Intervention de Serge MILON, Directeur Départemental de la DDCSPP

Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations a remercié le District de Football de la Mayenne pour l'invitation à cette assemblée générale pour laquelle il éprouve toujours du plaisir à y participer. Il a insisté sur le travail commun qui doit être mené sur le comportement des personnes autour des terrains de sport. Dans le cas de situation délicat, les dirigeants de clubs doivent s'appuyer sur les instances et les services de l'état, afin de trouver des solutions.

Questions diverses

Un temps de parole a été donné au club afin qu'il puisse s'exprimer. Aucun club n'a souhaité prendre la parole.

Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président Guy COUSIN prend la parole pour clôturer cette assemblée générale.

La saison 2019/2020 vient de commencer et apportera avec elle son lot de bonnes choses, parfois quelques moins bonnes choses, j'allais dire comme les autres saisons. Je voulais ici attirer votre attention sur 2 sujets très importants à mes yeux.

Police des terrains

La première, c'est ce que je résumerai sous le terme générique de police des terrains. Je vais marcher dans les pas de Mr Milon, directeur de la DDCSPP, et m'associer à ses propos. En début d'AG je parlai de la Coupe du Monde Féminine : tous les spectateurs, sans exception, ont salué le caractère bon enfant du public et l'absence de comportements déplacés. La comparaison avec les rencontres masculines sautait aux yeux ou plutôt aux oreilles. Et la comparaison était cruelle ! Sans rêver d'un monde de bisounours, faisons tous en sorte que l'amélioration soit au rendez-vous. En soulevant cette question de police des terrains, je n'ignore pas que la tâche est loin d'être simple et qu'un claquement de doigt ne règlera pas la question. Comme le mentionnait Monsieur Milon dans son intervention je vous confirme que le district est là pour vous accompagner dans la démarche. Ne restez pas seuls, démunis mais sachez solliciter de l'aide. N'hésitez pas à en parler.

Structuration - emploi

Comme vous le savez tous, la Ligue de Football des Pays de la Loire propose et organise des formations à but professionnel. Ces formations rencontrent un certain succès mais il reste un aspect qui mérite de s'y arrêter. Je veux parler de l'apprentissage. Dans notre district nous avons clairement un déficit sur ce sujet. Les raisons sont sans doute organisationnelles (rythme des formations, éloignement du lieu de formation) mais pas uniquement. Alors, bien sûr, quand on parle apprentissage, on y associe le mot emploi et pérennisation de l'emploi. C'est parfois vrai mais ce n'est pas obligatoire. Regardons autour de nous dans les autres corps de métiers : les apprentis chez les boulangers ne sont pas tous embauchés par celui qui les forme. Il peut tout à fait en être de même dans nos clubs. Certains clubs (pour schématiser on pourrait dire les plus importants) peuvent faire le choix d'accueillir un apprenti avec l'objectif de le garder car ils ont un besoin et la capacité financière de la garder. Mais d'autres clubs (pour schématiser on pourrait dire les moins gros) peuvent faire le choix d'être des clubs formateurs : ils bénéficient de la présence de l'apprenti pendant 2 ans, ce qui vient renforcer les moyens humains de leurs clubs et l'apprenti tire parti de cette période de formation. Chacun sait dès le départ quelle sera l'issue de la collaboration. Et le club peut ainsi accueillir régulièrement un apprenti : tout le monde y trouve son compte et le club maîtrise ses

engagements financiers. Cette possibilité d'apprentissage et d'autres font l'objet d'un stand tenu par la LFPL et vous êtes invités à vous en rapprocher à la fin de cette AG pour obtenir les précisions nécessaires.

Nouvelle mandature

Cette saison 19/20 est la dernière de la mandature en place et en juin 2020 vous aurez à élire un nouveau comité directeur. Cette saison peut donc être mise à profit par celles et ceux qui souhaiteront présenter leur candidature pour apporter leur expérience au sein du district. Je ne le rappellerai jamais assez, les bénévoles qui animent aujourd'hui le district sont tous des bénévoles issus de clubs : ils réalisent pour le compte de la collectivité des clubs ce que vous réalisez au sein de vos clubs.

Conclusion

Et pour conclure je tiens à remercier chaleureusement :

Tous les élus et bénévoles qui ont participé aux travaux du comité directeur et des commissions départementales,

Les salariés administratifs et techniques pour leurs compétences mises au service des clubs.

Tous les partenaires du District, institutionnels ou privés,

La municipalité de Bonchamp et son club qui nous accueillent ce soir.

Vous tous sans exception qui œuvrez dans vos clubs au service de vos licenciés et de notre passion commune

Mesdames et messieurs merci de m'avoir prêté attention.

Pour clôturer cette AG, je vous invite à vous retrouver pour échanger autour d'un verre puis autour d'une galette - saucisse

Mesdames et messieurs merci de m'avoir prêté attention.

Fin de l'Assemblée Générale à 22H25

* * * * *

Le Président du District

Le Secrétaire Général du District

Guy COUSIN

Benoît LEFEVRE

